OEA/Ser.W

CIDI/INF.384/20

9 septembre 2020

Original: anglais

NOTE CONCEPTUELLE

RÉUNION ORDINAIRE DU

CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

29 SEPTEMBRE 2020

(Préparée par le Secrétariat exécutif au développement intégré)

THÈME : **Résistance environnementale. Reconstruire en mieux : la clé pour une reprise résiliente**

**GÉNÉRALITÉS**

L’Amérique latine et la Caraïbe sont au nombre des 5 régions les plus propices aux catastrophes dans le monde. Au cours de la dernière décennie (2000-2019), 152 millions de personnes dans la région ont été touchées par 1 205 catastrophes, dont les suivantes : 548 inondations, 330 tempêtes, 75 tremblements de terre, 74 sécheresses, 66 glissements de terrain, 24 feux incontrôlés, 50 incidents de température extrême et 38 événements volcaniques[[1]](#footnote-1)/.

Une leçon importante tirée de l’expérience de la région en matière de catastrophes inéluctables est que « Reconstruire en mieux », - défini comme une approche multidimensionnelle à la résilience aux catastrophes qui entraine des améliorations au-delà de la situation avant la catastrophe – est plus important que l’étape de l’intervention à court terme en situation d’urgence. Plusieurs pays ont adopté cette approche pour accroitre leur résilience économique, sociale et environnementale face aux catastrophes. Toutefois, si des politiques et des stratégies efficaces en matière de résilience doivent être conçues et mises en œuvre, il faudra disposer d’un cadre de prise de décisions solide et qui repose sur des données factuelles pour déceler les sources d’échecs de l’infrastructure sociale et économique ainsi que du rôle que jouent des normes, des codes et des pratiques s’appuyant sur des données scientifiques dans la « reconstruction en mieux ».

Il faut également renforcer le rôle des citoyens et des communautés dans l’accroissement de la résilience. Les communautés ne peuvent pas être plus résilientes que les citoyens qui les composent. Aider les citoyens à tirer des leçons de leurs expériences avec des catastrophes et à appliquer cet apprentissage pour construire leur résilience à des événements à venir est une composante vitale d’une robuste culture résiliente qui peut s’adapter à des circonstances à venir.

**BUT DE LA RÉUNION**

**La réunion vise les objectifs suivants :**

* Partager avec les États membres des leçons tirées afin de “reconstruire en mieux” en se basant sur l’expérience de la communauté en matière de catastrophes.
* Faciliter le partage de données d’expériences, de leçons tirées et de bonnes pratiques en vue de bâtir la résilience entre les États membres et au sein de chacun d’eux dans le but de permettre la coopération.

**Structure de la réunion**

La réunion prendra la forme d’une discussion en séance plénière entre des panélistes experts appartenant à des institutions nationales, régionales ou internationales et dont l’expertise dans ce domaine est reconnue ainsi que des États membres. Les panélistes peuvent appartenir aux institutions et organismes suivants :

• Le Boulder Center for Resilience (confirmé)

* Le National Institute of Science and Technology (NIST) (à confirmer)
* L’Institut interaméricain de recherche sur les changements à l’échelle mondiale (IAI) (à confirmer)
* Le Secrétariat au développement intégré (SEDI)

**Pertinence pour le CIDI**

La Charte de l’OEA charge le CIDI de promouvoir la coopération entre États membres de l’OEA dans le but d’atteindre le développement intégré et, en particulier, pour aider à éliminer la pauvreté absolue. La Charte charge également le CIDI de « Promouvoir, coordonner et confier l’exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, en s’inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social, y compris le commerce, le tourisme, l’intégration et l’environnement ».

Le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) charge le SG/OEA de collaborer, par le truchement du SEDI-DDS, avec les personnes responsables du développement durable dans les États membres et d’assurer la coordination avec d’autres entités et organisations internationales. Le PIDS établit des mesures stratégiques visant à assurer que les travaux du Secrétariat général en matière de développement durable soient conséquents la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et avec l’Accord de Paris sur le changement climatique et que ses objectifs et ses résultats sont guidés par les ODD approuvés par les États membres et contribuent à l’atteinte de ces objectifs.

Selon le PIDS, les travaux du Secrétariat général devraient contribuer directement à appuyer les États membres dans les efforts qu’ils déploient pour atteindre l’ODD 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »; l’ODD 15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité »; et l’ODD 7 « Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un cout abordable »; aussi, les buts interreliés d’autres ODD du Programme 2030 et ses éléments transversaux.

**RÉSULTAT DE LA RÉUNION**

Il est prévu qu’à la fin de la réunion les délégations auront fait ce qui suit :

* Apporter aux États membres une appréciation plus claire de la typologie des catastrophes ainsi que des façons dont la science peut utiliser, à de multiples niveaux, la destruction causée par des catastrophes dans l’élaboration de politiques et de stratégies solides en matière de renforcement de la résilience.
* Faire des recommandations relativement à des mécanismes susceptibles de contribuer à l’atteinte des ODD du Programme de développement durable à l’horizon 2030 en ce qui a trait aux économies verte, bleue et orange.
* Étayer et guider les efforts déployés par le Secrétariat au développement intégré en vue de se positionner pour appuyer l’élaboration du Plan stratégique du SEDI sur la résilience environnementale et le Programme interaméricain de développement durable (PIDS).
* Trouver des politiques qui appuient l’utilisation durable des ressources, encourager la consultation permanente sur les méthodologies, les outils et les opportunités qui donnent un nouvel élan au renforcement de la résilience.
* Cerner les exigences de la résilience environnementale et conscientiser les principaux acteurs dans les Amériques à ce sujet.
* Cerner les principaux choix qui devront être faits en matière de politique stratégique et d’investissement afin de reconstruire en mieux, en ce qui concerne le développement des infrastructures, l’énergie, l’utilisation des terres, la gestion de la zone côtière et le transport, entre autres.

CIDRP02969F04

1. . <https://reliefweb.int/report/world/natural-disasters-latin-america-and-caribbean-2000-2019> [↑](#footnote-ref-1)